Université de Hearst

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE EXTRAORDINAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE HEARST

mardi 25 août 2026 à 16 h 15, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :
Julie Béchard, présidente
Jean-Pierre Bergevin, membre du corps professoral
Anne-Marie Cantin, membre du personnel non enseignant
Halim Dabbou, membre du corps professoral
Josée Dallaire, membre du corps professoral
Sophie Dallaire, rectrice
Pierre Dorval, trésorier
Nicole Fortier Levesque, membre de la communauté
Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration
Baudouin Ngoune Kamnang, membre de la communauté
Gedeon Lwaboshi Lakinu, membre du corps étudiant
Francis Lwela, membre de la communauté
Eric Wambo Mbatkam, membre de la communauté
Mouhamed dit Doudou Kama Samba, membre du corps étudiant
Elsa St-Onge, membre du personnel non enseignant
Nancy Turgeon, vice-présidente

Membres absentes et absents :
Sylvie Fontaine, membre de la communauté (s'est excusée)
Éric Côté, membre nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil (s'est excusé)
Alexis Maquin, membre de la communauté

Personnes convoquées :
Frédéric Nickner, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Tania Cossette, directrice des finances

Secrétaire d'assemblée :
Daniel Fauchon, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

La présidence du Conseil déclare la réunion extraordinaire du 25 août 2026 ouverte à 16 h 27.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification à l'ordre du jour n'est proposée.

Il est proposé par Isabelle Gagnon-Birch
Appuyé par Anne-Marie Cantin

CA-69-26 Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Sophie Dallaire déclare être en situation de conflit d'intérêts au sujet du point 6.1 portant sur l'évaluation de fin de probation du rectorat. Conformément aux pratiques de gouvernance applicables, cette personne devra se retirer de la réunion pour la durée des discussions et du vote entourant ce point.

Halim Dabbou se joint à 16 h 29.

4. Annonces et informations

4.1. Nomination d'Éric Côté au Conseil par le lieutenant-gouverneur en conseil

Les membres du Conseil sont informés de la nomination d'Éric Côté à titre de membre du conseil d'administration nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Sa nomination, effectuée par le décret 869/2026, est entrée en vigueur le 11 juin 2026 pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 10 juin 2029.

Éric Côté étant absent de la présente réunion, les membres auront l'occasion de lui souhaiter officiellement la bienvenue lors d'une prochaine rencontre.

5. Nouvelles questions

5.1. Modification de la composition des comités permanents du Conseil

Il est rappelé que l'article 10.10.2.3 de la convention collective prévoit qu'un membre du corps professoral siégeant au Conseil doit être présent au sein de chacun des comités permanents suivants : le comité des affaires académiques, le comité de gouvernance et d'éthique, le

comité des finances, de l'audit et des infrastructures ainsi que le comité des ressources humaines.

Selon la composition actuelle, aucun membre du corps professoral ne siège au comité permanent de gouvernance et d'éthique. Un ajustement est donc nécessaire afin d'assurer la conformité avec cette disposition de la convention collective.

Jean-Pierre Bergevin indique son intérêt à quitter le comité permanent des ressources humaines afin de se joindre au comité permanent de gouvernance et d'éthique.

Il est également rappelé que les changements découlant de la convention collective seront intégrés prochainement aux Règlements administratifs du Conseil, lesquels font actuellement l'objet d'une révision.

Il est proposé par Nicole Fortier Levesque
Appuyé par Pierre Dorval

CA-70-26 Que Jean-Pierre Bergevin se retire du comité permanent des ressources humaines et soit nommé au comité permanent de gouvernance et d'éthique afin d'assurer la présence d'un membre du corps professoral au sein de chacun des comités permanents visés à l'article 10.10.2.3 de la convention collective.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Huis clos

Ouverture du huis clos

Il est proposé par Josée Dallaire
Appuyé par Jean-Pierre Bergevin

CA-71-26 Que la période de huis clos soit ouverte à 16 h 32 et que le Conseil autorise la présence des personnes convoquées.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sophie Dallaire se retire de la réunion à 16 h 33 en raison du conflit d'intérêts déclaré au sujet du point 6.1.

6.1. Évaluation de fin de probation du rectorat

Les membres examinent en huis clos la décision du Comité d'évaluation concernant la période de probation du rectorat.

Sophie Dallaire réintègre la réunion à 16 h 36.

6.2. Mise à jour : collaboration et positionnement de l'Université de Hearst

Les membres reçoivent une mise à jour sur le dossier et en discutent en huis clos.

Eric Wambo Mbatkam se joint à 16 h 46.

Fermeture du huis clos

Il est proposé par Nicole Fortier Levesque
Appuyé par Anne-Marie Cantin

CA-72-26 Que la période de huis clos soit fermée à 16 h 53.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sophie Dallaire se retire de nouveau de la réunion à 16 h 54 pour la durée du vote portant sur l'entérinement de la décision du comité d'évaluation.

Il est proposé par Baudouin Ngoune Kamnang
Appuyé par Josée Dallaire

CA-73-26 Que le Conseil entérine la décision du comité d'évaluation confirmant la réussite de la période de probation du rectorat.
PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sophie Dallaire réintègre la réunion à 16 h 54.

7. Clôture de la réunion

7.1. La prochaine réunion ordinaire du Conseil est prévue le 7 octobre 2026.

La présidence du Conseil déclare la réunion extraordinaire du 25 août 2026 close à 16 h 55.

Julie Béchard, présidente

Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.